

BOIS DU DAUPHINÉ

ZI la Rolande
38570 LE CHEYLAS

Dans le cadre de l'application du Règlement N°305/2011 des Produits de Construction incluant les dispositions à prendre pour le marquage CE de certains éléments de structures en bois :

Je soussigné, **Monsieur MICHEL COCHET**,
Président de la société **BOIS DU DAUPHINÉ**,

Déclare que la production de « Bois de structure à section rectangulaire classés pour sa résistance » est conforme aux dispositions du contrôle de production en usine de la norme EN 14 081-1 : 2005 + A1 : 2011 pour une utilisation en structure pour les bâtiments et les ponts avec un système d'attestation de conformité 2+.

Code du domaine de produit type : 13 = Produits / éléments de bois de charpente et produits connexes.

Le numéro de lot est donné en annexe à ce document (BL, facture, étiquette, etc...)

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance mécanique	C18 – C24	EN 1912:2012 + EN 338:2009
Réaction au feu	D-s2, d0	NF EN 13 501-1 : 2013
Durabilité naturelle	Sapin-Epicéa : 4 Douglas : 3- 4	NF EN 350-2 : 1994
Émission de substances dangereuses	NPD	-

Traitement et produits de préservation :

Type de traitement Nom du produit de préservation	Trempage SARPALO 860
Agents biologiques visés :	Insectes : capricorne, lyctus, vrillette, termites Champignons : pourriture cubique
Classe de pénétration	NP1
Classe de rétention	5 g/m ²

L'organisme notifié **FCBA**, 10 rue Galilée, 77420 CHAMPS SUR MARNE, identifié 0380 a établi le certificat de conformité du système de Contrôle de Production en Usine référencé **0380-CPR-4152** et incorporé en annexe à la présente déclaration.

Fait à LE CHEYLAS, le 26/06/2018.

